



PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE D'ÎLE-DE-  
FRANCE

# Commission régionale du patrimoine géologique d'Île-de- France

– DRIEE d'Île-de-France, Paris

Synthèse annuelle 2019

# Sommaire

---

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>1</b>
<b>1. MOT DU PRÉSIDENT.....</b>	<b>5</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....</b>	<b>6</b>
1. CRÉATION ET RÔLES DE LA CRPG.....	6
2. COMPOSITION DE LA CRPG.....	6
3. CALENDRIER DES SÉANCES 2019.....	8
<b>ACTIVITÉS 2019 DE LA CRPG D'ÎLE-DE-FRANCE.....</b>	<b>9</b>
4. ACTIONS DE LA CRPG SUR DES DOSSIERS D'ENVERGURE.....	9
<i>Dérogation de prélèvement de fossiles – Présentation de la demande du Club Géologique de Grignon.....</i>	<i>9</i>
<i>Retour sur le RGF Bassin de Paris.....</i>	<i>10</i>
<i>Point évolution des sites : Meudon, Ferme de l'Orme, Le Guépelle, Grignon, Corniche des Forts, Cormeilles, Attainville.....</i>	<i>10</i>
<i>Présentation des travaux dans la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne par Grégoire Martin</i>	<i>13</i>
<i>Suivi des travaux de sécurisation de l'ancienne carrière de Meudon.....</i>	<i>14</i>
<i>Projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77 (méthodologie de hiérarchisation, choix des sites retenus).....</i>	<i>14</i>
<i>Deuxième vague de l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG).....</i>	<i>15</i>
<i>Suite de l'inventaire, 3e vague de l'INPG, stratégie à mettre en œuvre.....</i>	<i>15</i>
<i>3ème journée du Patrimoine géologique francilien (thématique collections, appel à contributeurs).....</i>	<i>15</i>
5. VEILLE DE LA CRPG SUR DES SUJETS D'ACTUALITÉ.....	16
<i>Avancement du schéma régional des carrières.....</i>	<i>16</i>
<i>Validation du calendrier de la CRPG pour 2020.....</i>	<i>16</i>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>17</b>
1. ORDRES DU JOUR DES RÉUNIONS 2019 DE LA CRPG.....	17
2. MOTION DU CSRPN RELATIVE À LA SÉCURISATION DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DE MEUDON – EN ANNEXE 1.....	18
3. LISTE DES 49 FICHES RÉALISÉES DANS LE CADRE DE LA DEUXIÈME VAGUE DE L'INPG ET ÉTAT DES LIEUX DES FICHES ÉCARTÉES OU RESTANT À RÉALISER – EN ANNEXE 2.....	18
ANNEXE 1.....	19
ANNEXE 2.....	20

---

# 1. Mot du président

---

L'année 2018 a été l'année de mise en place de la nouvelle CRPG dont le mandat s'échelonne jusqu'en 2023. Au cours de l'année 2019, la CRPG a entamé son rythme de croisière et a naturellement placé ses objectifs dans la continuité de l'ancienne CRPG.

En 2019, la CRPG a donc poursuivi ses principales missions : la réalisation de l'inventaire régional (INPG), l'examen des projets de protection de sites géologiques et l'exercice d'une veille sur les sites.

Concernant l'inventaire, la seconde vague s'est achevée par la validation au niveau national des fiches proposées (INPN). Une réflexion a aussi été menée pour l'organisation de la troisième vague qui devra se poursuivre jusqu'en 2020 avant d'être fonctionnelle. Par ailleurs, dans la continuité de l'inventaire et de son exploitation, la CRPG a élaboré des projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77. Cette stratégie se situe aussi dans une continuité, celle de protéger d'autres sites phares de l'Île-de-France après les APPG de Grignon et de Ferme de l'Orme promulgués en 2018. Ces APPG posent aussi la problématique du suivi de ces sites et de leur impact sur leur évolution. Pour Grignon, nous avons pu ainsi expérimenter des demandes de dérogation pour des prélèvements de fossiles (Club Géologique d'Île de France et Master SEP de l'UPMC).

L'examen de projets de protection de sites géologiques a surtout concerné la RNG de l'Essonne avec la réhabilitation de la sablière de Villemartin et du coteau des Verts galants et l'aménagement du site géologique de Pierrefitte pour lesquels la CRPG a pu porter son rôle de conseiller. Par ailleurs, des travaux scientifiques ont été menés sur Corneilles-en-Parisis avec des prélèvements qui permettront une préservation *ex situ* de matériel. De la même manière, le sauvetage du site d'Attainville a permis de préserver un abondant matériel paléontologique *ex situ*.

La veille sur les sites nous a amené à déposer une seconde motion du CSRPN (voir annexe) pour la défense de la carrière Arnaudet à Meudon qui est menacée de comblement. Cette seconde motion n'a cependant pas eu d'impact contre l'obstination politique de voir ce comblement de faire. Cette conclusion est lourde d'enseignement pour notre commission et pour le CSRPN car elle démontre une fois de plus que la protection du patrimoine naturel et notamment du patrimoine géologique n'est pas encore considérée comme une priorité par les pouvoirs publics. Espérons que l'avancement du schéma régional des carrières qui se profile pour 2020 et dont plusieurs membres de la CRPG participerons aux réunions préparatoires, contribuera à la protection de nouveaux sites géologiques.

En novembre 2019, une note optimiste a été apportée par la 3<sup>ème</sup> journée du Patrimoine géologique francilien (thématique collections) qui s'est déroulée à la Société géologique de France et qui a obtenu un franc succès. Les débats animés et le public nombreux illustrent l'attrait pour ce patrimoine *ex situ* et ont aussi souligné les efforts à faire pour le valoriser.

Je terminerai ce bilan en remerciant chaleureusement tous les membres de la CRPG, la DRIEE et l'Île-de-France pour leur implication et leur dynamisme à la fois dans le suivi des commissions et dans leurs actions sur le terrain. Il est vrai que des résultats négatifs comme celui de Meudon peuvent être démobilisant, mais ils ne doivent pas masquer tous les progrès qui ont été faits par ailleurs et finalement ils justifient pleinement l'intérêt de notre commission.

Didier MERLE

# Présentation générale

## 1. Création et rôles de la CRPG

La Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) a été créée par le Conseil supérieur régional du patrimoine naturel (CSRPN) en sa séance du 30 janvier 2014. Elle a été renouvelée au cours de la séance du 24 mai 2018 du CSRPN. Regroupant des experts de la géologie régionale et présidée par un Coordinateur scientifique régional (CSR), plusieurs membres géologues du CSRPN (Jean-Pierre GÉLY, Laurence LE CALLONNEC, Didier MERLE, Delphines DESMARES, Angélique MONGUILLON, Isabelle ROUGET), la CRPG est une instance consultative chargée d'assister le CSRPN dans sa mission d'inventaire des richesses géologiques, paléontologiques et minéralogiques, en vue de leur protection.

Depuis 2014, la CRPG agit plus particulièrement à deux niveaux :

- elle pilote la réalisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique, et doit à ce titre :
  - identifier les sites d'intérêt géologique d'Île-de-France (en s'appuyant sur des inventaires locaux antérieurs, sur la bibliographie, sur les dires d'experts, etc.) ;
  - proposer une liste de sites qui méritent une description détaillée, puis hiérarchiser et identifier les sites à traiter en priorité ;
  - examiner les projets de protection de sites géologiques, notamment ceux que le travail d'inventaire suscite, et préparer les avis subséquents du CSRPN ;
- elle exerce une veille régionale pour se tenir informée des projets d'aménagement pouvant avoir un impact sur le patrimoine géologique, ou constituer une opportunité dans le cadre de la stratégie régionale de préservation de ce patrimoine.

## 2. Composition de la CRPG

La composition, à compter du 23 avril 2018 pour la période 2018-2023, de la CRPG a été fixée par l'arrêté préfectoral n° 2014027-0002. La Commission compte actuellement 15 membres :

Nom	Spécialité	Fonctions/qualités
Olivier AGUERRE-CHARIOL	Stratigraphie, géologie régionale	Secrétaire de l'AESSFG <sup>1</sup>
Elise AUBERGER	Géologie, Méthodologie d'inventaire du patrimoine géologique	Experte en géologie
Françoise BERGERAT	Tectonique (Tectonique cassante, Sismo-tectonique, Pétrophysique)	Directeur de recherche
François BETARD	Géologie et géomorphologie dans le domaine du patrimoine naturel, relations biosphère-géosphère	Maître de conférences Secrétaire général du GFG (groupe français de géomorphologie)

<sup>1</sup> Association pour l'étude et la sauvegarde du site fossilifère du Guépelle

Delphine DESMARES	Paléontologie	Maître de conférence
Jocelyne FRANJOU	Géologie	Professeure agrégée de sciences de la vie et de la terre
Cyril GAGNAISON	Stratigraphie, sédimentologie, hydrogéologie	Enseignant-chercheur à l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais
Jean-Pierre GÉLY	Stratigraphie, sédimentologie, hydrogéologie	Membre géologue du CSRPN, CSR, président honoraire de l'AGBP <sup>2</sup>
Laurence LE CALLONNEC	Sédimentologie, géochimie des carbonates	Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris)
Didier MERLE	Géologue - paléontologue	Maître de conférence au MNHN
Angélique MONGUILLON	Paléontologie	Conservatrice de réserve naturelle
Daniel OBERT	Tectonique, stratigraphie, géotechnique	Maître de conférences hors-classe (retraité) Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris (dans la spécialité mines et carrières)
Isabelle ROUGET	Paléontologie	Professeure d'université
Yann SAMSON	Ingénierie dans les domaines de la géologie et de la micropaléontologie	Ingénieur pétrophysicien
Yannick VAUTIER	Cartographie, synthèse géologique, analyse tectono-sédimentaire, géologie pétrolière, valorisation du patrimoine géologique	Maître de conférences Directeur du département Géosciences Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais

Ont également participé aux séances de la CRPG :

<sup>2</sup> Association des géologues du Bassin parisien

- en tant que représentants de l'État et de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) : Stéphane LUCET, chef du pôle Espaces et patrimoine naturels, Alain DHAUSSY, chef de projet Géologie et Ressources minérales, Magalie GIRARD, chargée de mission « nature » ;
- en tant que représentants du Conseil régional d'Île-de-France : Florian BREMAUD, chargé de mission Biodiversité, Frantz BARTH, chargé de mission biodiversité et réserves naturelles régionales ;
- en tant que doctorante chargée de la réalisation de l'INPG pour l'Île-de-France : Élise AUBERGER ;
- en qualité d'invités : Yann DEFFONTAINE, Club géologique d'Île-de-France, Jean-François VAUDEVILLE, Club de géologie d'Île-de-France, Pascal HUANG, Ingénieur Assistant Maître d'ouvrage MTES, Grégoire MARTIN, conservateur de la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne ;

### 3. Calendrier des séances 2019

Les séances de travail se sont tenues alternativement à la DRIEE d'Île-de-France (rue Crillon, Paris IV<sup>e</sup>), et au Conseil régional d'Île-de-France (place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, Paris XIV<sup>e</sup>).

Date	Nature	Lieu
Lundi 7 janvier 2019	séance de travail ordinaire	Conseil régional
Lundi 4 mars 2019	séance de travail ordinaire	DRIEE
Lundi 6 mai 2019	séance de travail ordinaire	DRIEE
Lundi 17 juin 2019	séance de travail ordinaire	Conseil régional
Lundi 2 septembre 2019	séance de travail ordinaire	DRIEE
Lundi 4 novembre 2019	séance de travail ordinaire	Conseil régional

Les ordres du jour des séances de travail figurent en [annexe 1](#).

## Activités 2019 de la CRPG d'Île-de-France

---

### 4. Actions de la CRPG sur des dossiers d'envergure

#### Dérogation de prélèvement de fossiles – Présentation de la demande du Club Géologique de Grignon

Le Club Géologique d'Île-de-France dispose d'une section paléontologie implantée à Grignon depuis une trentaine d'années. Il entretient le site de Grignon, de première importance sur le plan paléontologique. Il procède à des prélèvements pour enrichir sa collection paléontologique, stockée au sein des locaux de l'école AgroParisTech. Suite au classement du site au mois de mai dernier, le club a stoppé ses prélèvements de sédiments tout en continuant à entretenir la clôture et en vérifiant l'absence d'intrusion. Afin de poursuivre ses activités de recherche, le club a rédigé un projet à l'appui de sa demande de prélèvement

exceptionnel de 220 kg de sédiments sur cinq ans, sur onze niveaux sédimentaires distincts qui font partie de deux zones classées par l'arrêté préfectoral du mois de mai 2018.

Le projet consisterait à prélever dix fois vingt kilos au niveau de la falunière et deux fois dix kilos au niveau de La Côte aux Buis. Ces sédiments permettraient de constituer une lithothèque. Ils seraient enregistrés, étiquetés et conservés dans un lieu fermé afin de servir de base pour les travaux du Club. Le projet de recherche consiste à reconstituer des taphocénoses par niveau sédimentaire sur les onze niveaux, essentiellement du Lutétien moyen, que le club souhaite étudier. Le but serait de mener une première étude sur les otolithes, dont l'un des membres du Club est un expert reconnu. L'objectif consisterait à reconstituer la faune de poissons sur les onze niveaux sédimentaires afin d'en tirer des conclusions, en termes d'évolution. Cette étude déboucherait sur la rédaction de fiches scientifiques sur les différentes espèces de poissons détectées dans les sédiments.

Le deuxième volet de l'étude sur la taphocénose vise à confronter les taxons qui seront détectés sur les différents niveaux pour reconstituer le paléoenvironnement de chaque niveau sédimentaire. En s'appuyant sur l'expertise de plusieurs membres du Club en matière d'oursins, l'objectif est de mener des études quantitatives sur les onze niveaux sédimentaires.

L'étude des coquilles de gastéropodes indique qu'un grand nombre d'animaux ont été victimes de prédation. À Grignon, l'abondance et la qualité des coquilles sont telles que le club a bon espoir de mener à bien des études sur la prédation des gastéropodes en fonction des différents types de forage et de perçage des coquilles. Une autre étude, peut-être plus polémique, mais néanmoins intéressante, consisterait à comparer les coquilles trouvées à Grignon, vieilles de 45 millions d'années, avec les coquilles de la faune tropicale actuelle.

La CRPG note que les quantités à prélever méritent une clarification, notamment quant à l'inclusion ou non des prélèvements concernant les oursins dans les 220 kilos de sédiments à prélever. La lithothèque semble une bonne idée, à condition de ne pas toucher aux sédiments conservés. Sa constitution suppose de respecter un protocole de prélèvement particulier. Il conviendra de retravailler ce point.

Concernant les études envisagées, la littérature propose déjà des travaux sur les paléoenvironnements décrits à partir des communautés de mollusques. Il serait peut-être plus riche de creuser cet aspect qu'une stricte comparaison des formes de coquilles.

La CRPG souligne que pour valoriser la demande, il faudrait fournir davantage de détails sur le protocole. Le volume de prélèvement prévu interroge. Il manque des informations sur le seuil à respecter par niveau pour atteindre la totalité de la diversité de l'échantillonnage. La CRPG ajoute que le Club de géologie mène un travail important sur Grignon. Il est essentiel qu'il puisse le poursuivre. Pour la lisibilité du projet, il convient toutefois de donner une orientation générale à ces prélèvements. Il est indispensable que ces prélèvements soient bien repérés, bien effectués et bien conditionnés pour servir à d'autres. L'association doit se porter garante du périmètre de l'étude.

La CRPG souligne la nécessité d'établir un protocole de prélèvement puis de fractionnement et de tri de chaque prélèvement. Il faut établir un programme de recherche qui s'étale au moins sur cinq ans et soit sanctionné par des publications. En conclusion, la CRPG soutient l'action de l'association, mais souhaite ce que ce projet soit retravaillé pour qu'il puisse être validé, non seulement par la CRPG, mais également par le CSRPN, la mairie et la préfecture. La CRPG remercie également l'association pour le travail qu'elle effectue au quotidien. Rares sont les sites à bénéficier d'une gestion de cette qualité.

## Retour sur le RGF Bassin de Paris

La CRPG note que le financement du RGF représente une centaine de milliers d'euros par an, destinée à financer les thèses, les doctorats et les masters. En revanche, peu de financements sont prévus pour des dépenses de fonctionnement ou des analyses. La CRPG est intéressée par le pôle 2, consacré aux aspects stratigraphiques. Il convient de répondre aux AMI et de se coordonner avec les partenaires intéressés par le pôle stratigraphique pour déposer un projet commun. En cas de dépôt de projet, les données resteront bloquées dans la base tant que le projet ne sera pas publié. Des projets de thèse peuvent être soumis.

Lors d'une réunion du BRGM, la CRPG a proposé d'établir une liste de sites à protéger et à valoriser pour la soumettre au RGF. Si des personnes souhaitent participer à un projet commun sur un des sites, le programme RGF pourrait lancer une étude complète et pluridisciplinaire.

Les thèses bénéficiant d'un cofinancement seront privilégiées sur les thèses bénéficiant d'un financement BRGM. Le BRGM dispose également de plus de 70 000 données de sondage et de 10 ou 20 000 données de forage, qui seront mises à la disposition des personnes travaillant pour le programme RGF.

## Point évolution des sites : Meudon, Ferme de l'Orme, Le Guépelle, Grignon, Corniche des Forts, Cormeilles, Attainville

### Ferme de l'Orme

La CRPG constate que les discussions ont progressé avec les représentants du musée, chargés de négocier une servitude avec les propriétaires. Il a été possible de définir un chemin d'accès en limite parcellaire, d'une largeur de 3 mètres. Pour des questions de protection, il était important que les sites ne soient pas visibles de la route.

Le site a commencé à se dégrader entre 1990 et 2000. Un nettoyage serait nécessaire. Il faudra par ailleurs trouver des fonds pour acheter la bande de terre. Le musée disposerait de fonds, mais tout dépendra des frais. Sur le plan du projet pédagogique, il serait judicieux d'impliquer la population locale en montant des projets en collaboration avec les écoles ou les lycées du secteur.

Le propriétaire s'inquiète que l'activité génère des poubelles à l'entrée. Il serait possible d'installer une clôture le long du chemin et une barrière à l'entrée. Il faut relancer le propriétaire pour lui expliquer que la mairie est d'accord pour installer une clôture.

### Meudon

La CRPG déplore que les nombreuses pétitions n'aient eu aucun résultat. Le démarrage des travaux était prévu au mois de mars 2019. Si la destruction d'un site classé est interdite, des travaux peuvent en revanche être autorisés. En l'occurrence, un projet de comblement partiel d'un site classé est prévu à Meudon. Le CSRPN avait rédigé une motion demandant que le projet soit modifié ou, à minima, que des mesures complémentaires accompagnent le projet. Alors que le maire de Meudon et le préfet des Yvelines ne l'ont pas entendu, le ministère a finalement suivi l'avis du CSRPN. Les travaux de comblement sont autorisés sous réserve que plusieurs actions soient menées :

- Lancer au préalable une étude géotechnique complémentaire pour évaluer les risques sur les zones des abords et prévoir toute mesure de sécurisation nécessaire pour préserver le fond géologique ;
- Faire en sorte que les travaux se fassent dans les règles de l'art pour préserver les sites d'intérêt géologique ;
- Monter un comité de pilotage du suivi des travaux.

La CRPG note que le ministre a rendu un avis favorable au projet proposé par la commune, sous réserve qu'une étude complémentaire des zones d'effondrement localisées soit menée et qu'un comité de suivi soit mis en place. Concernant l'étude complémentaire, le cahier des charges est en cours d'élaboration par la commune.

L'INERIS réalisera l'étude complémentaire. Le modèle de stabilité des piliers en zone centrale semble applicable pour l'ensemble du périmètre. L'objectif est donc de faire tourner ce modèle sur toutes les zones avant et après remblaiement pour observer la manière dont se comporteront les zones périphériques. L'INERIS réalisera l'étude et EGIS aura le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Quant au comité de suivi, il a été constitué par le préfet et regroupe la commune, l'UD du service des risques de la DRIEE, l'IGC et le CEREMA. Le préfet et le maire n'ont pas souhaité y faire participer la CRPG.

La CRPG note également qu'un recours gracieux a été envoyé au ministre par une avocate de Toulouse au nom de quatre associations. Cette avocate conteste la forme de l'arrêté du ministre sur la base d'une mauvaise analyse du fond du dossier. Si le recours gracieux est rejeté, ils peuvent aller en référé au tribunal administratif, ce qui relancerait un délai de réponse.

### Le Guépelle

La CRPG relève que le comité de pilotage a formulé plusieurs propositions :

- Finaliser l'aménagement paysager du parking à l'aide de bâches ;
- Aménager les cheminements ;
- Mettre en place un périmètre de sécurité en pied de talus ;
- Récupérer et mettre en valeur le patrimoine géologique du lutétien ;
- Créer des fenêtres géologiques dans le fond de la carrière ;
- Réaliser des travaux d'entretien ;
- Mettre en place une gestion des espaces herbacés par pâturage ;
- Installer un escalier pour atteindre le promontoire qui servira de belvédère.

Concernant les fenêtres géologiques, la CRPG est chargée de positionner une cinquième coupe pour observer les sables gris du Guépelle et une sixième un peu plus bas vers l'ancien front aux hirondelles. Ces travaux doivent avoir lieu en 2019, car l'inauguration du site est prévue pour la fin d'année. L'association a donc pour mission de rafraîchir les quatre coupes existantes et de proposer des reconstitutions de paléoenvironnements pour l'aménagement paysager.

### Cormeilles

La CRPG s'est rendu mardi 30 avril à Cormeilles-en-Parisis à l'initiative du musée du plâtre qui est en train d'élaborer la programmation de ses futures expositions. La prochaine exposition aura lieu du 16 novembre 2019 au 31 mars 2020. Elle a pour but de faire découvrir le site de Cormeilles-en-Parisis au public scientifique et scolaire/grand public. Plusieurs volets ont été définis :

- L'origine des déplacements pédagogiques du XVIIIe siècle à la première moitié du XIXe siècle ;
- Les visites de scientifiques et les visites de géologues amateurs ;
- La restitution des visites pour les enseignants, les scientifiques et les industriels, ainsi que des visites pour les professionnels.

- Le musée a sollicité la CRPG pour formuler des propositions d'organisation. L'idée est de présenter quelques tronçons de la carotte et d'expliquer leur intérêt, notamment en termes de valorisation des matériaux (brique, plâtre, cosmétiques, etc.), mais également d'organiser des activités pédagogiques sur les niveaux fossilifères. Il est prévu de prélever quelques kilos de matériaux dans les différents faciès pour que les enfants s'initient à la pratique de la fouille, aux enjeux de préservation et à l'interprétation scientifique.

À cette occasion, il a été possible de rencontrer les personnes du site de Cormeilles-en-Parisis qui ont organisé une visite près des fronts de taille, dans la galerie souterraine dont le comblement est vraiment très avancé. Compte tenu de l'urgence, il a leur été proposé plusieurs dates pour une seconde visite entre fin mai et début juillet, qui, serait l'occasion de prélever certains niveaux qui pourraient s'avérer intéressants dans le cadre de l'exposition et qui pourraient être conservés par la suite.

De nombreux autres sites ont été découverts et ces personnes seraient prêtes à réaliser un carottage au niveau de l'entrée en cavage jusqu'à la quatrième masse de gypse, ce qui permettrait d'atteindre le contact entre la deuxième masse de gypse et les marnes à Lucines. Par ailleurs, elles ont retrouvé dans le hangar de nombreux forages de Cormeilles-en-Parisis et d'autres sites appartenant à Placoplatre. Tous ces forages seront sortis et devront être inventoriés avant l'été. Le musée du plâtre peut mettre à disposition une salle d'archivage pendant un ou deux ans, dont les conditions de conservation seront meilleures que dans les hangars actuels. La CRPG compte également demander un devis pour faire indurer les tronçons de carottes et scier en deux les sondages. Il sera nécessaire d'indurer les marnes et les gypses, car le risque de dégradation est trop grand. Placoplatre est prêt à participer financièrement pour l'exposition de l'année prochaine, ce qui permettrait éventuellement de louer une camionnette et de payer les travaux d'induration et de sciage.

### Présentation des travaux dans la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne par Grégoire Martin

Grégoire Martin, conservateur de la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne, indique que le plan de gestion 2018/2027 est toujours en cours de validation. Trois projets sont prévus pour 2019/2020 : la réhabilitation des coteaux de Vert galant, l'aménagement des sites de Pierrefitte et la réhabilitation de la sablière de Villemartin.

#### Réhabilitation du coteau des Verts galants

Le seul moyen d'accueillir du public est d'aménager des escaliers, car la zone est très pentue. Le site, aménagé en 1996, est vieillissant. Il s'agit de renforcer et remplacer les équipements vieillissants, et de valoriser le site. Les travaux sont prévus de décembre à octobre 2019.

Il est prévu une petite estrade sur la première plateforme pour qu'il soit possible de voir le contact entre les sables de Fontainebleau et le calcaire. L'idée est de remplacer les barrières en bois et de restaurer certains escaliers. Il est prévu d'utiliser des limes en bois, des rambardes en bois et des caillebotis métalliques. Quelques pins seront abattus pour permettre l'installation d'une plateforme d'observation et d'un pupitre pédagogique. Il y a peu de fossiles sur le site et cela permet aux scolaires d'accéder aux informations. La plateforme 1 va être un peu élargie et une plateforme 2 sera créée.

La CRPG estime intéressant de voir les différents faciès de calcaire sur le site et trouve que le public est un peu loin.

George MARTIN note qu'il pourrait être possible d'enlever les collusions et gratter pour permettre une proximité. Il n'est cependant pas certain qu'il faille permettre aux gens de s'approcher davantage des affleurements. Une alternative serait de reconstituer une sorte de laque film avec différents niveaux.

La CRPG suggère de mettre à disposition un instrument d'optique.

Grégoire MARTIN estime que cette piste est intéressante. Il fera des propositions au comité consultatif.

### Aménagement du site géologique de Pierrefitte

L'objectif serait d'aménager le site en lien avec les calcaires qui se trouvent au-dessus, pour une découverte en autonomie. Des travaux sont prévus de janvier à septembre 2021 pour une inauguration en octobre 2021. Les parcelles ont été rachetées par les ENS départementales, mais il sera possible d'y intervenir. L'idée est de créer une percée dans la végétation avec un passage piéton pour permettre l'accès au site en vélo ou à pied. Il s'agit également de créer quelques places de parking, notamment pour un bus, et d'installer des tables de pique-nique, un sentier pédagogique avec le nouveau panneau d'accueil classique de la réserve et un bac à sédiments fermé ou ouvert, ce point restant à définir.

La CRPG note qu'il faudrait laisser la possibilité aux visiteurs de laisser ce qu'ils ont trouvé dans une boîte en leur expliquant à quoi cela sert. Il convient aussi de sensibiliser et de responsabiliser le public.

Grégoire MARTIN indique que dans le cas du front de taille, l'objectif est de réaliser un panneau pédagogique sur les dépôts quaternaires. Est envisagé un facsimilé d'affleurement, au travers d'une photo HD ou d'un laque film.

La CRPG remarque que l'intérêt du bac est qu'il permettra de voir le faciès. Il faudra expliquer sur un panneau qu'il n'a pas été possible de conserver l'affleurement. Une réflexion est en cours avec le Conseil départemental quant à la manière d'extraire un bloc d'environ 1 m<sup>3</sup> après consolidation des sables et de le mettre sous un abri. Cela est un moyen de préserver une visibilité.

Grégoire MARTIN prévoit donc un panneau pédagogique, un bac à sédiments accessible en autonomie et une percée de quaternaire.

### Réhabilitation de la sablière de Villemartin

Le site a été aménagé en 1995 et est inesthétique. Les panneaux pédagogiques sont vieillissants. L'objectif serait d'installer des clôtures ainsi que des gradins pour les scolaires, en maintenant une vision sur l'affleurement. Une coupe a été rouverte au fond, devant laquelle serait poursuivie la clôture. Les visiteurs auraient de la visibilité au travers d'une fenêtre. Est envisagé par ailleurs un laque film horizontal ou un bac à sédiments.

## Suivi des travaux de sécurisation de l'ancienne carrière de Meudon

Le CSRPN a soumis une nouvelle motion au CSRPN (cf. Annexe 1).

## Projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77 (méthodologie de hiérarchisation, choix des sites retenus)

La méthodologie de hiérarchisation est basée sur une notation en fonction de différents critères (intérêt géologique, intérêt pédagogique, intérêt patrimonial, rareté, état de préservation, etc.). Concernant les menaces anthropiques et naturelles, la note de 0 à 3 prend en compte la probabilité de la menace (possible, avérée, éventuelle, etc.). Toutes les menaces n'ayant pas le même impact, un coefficient d'impact est défini en fonction des menaces. La CRPG retient la liste des sites suivants :

- Sites du Val-d'Oise retenus pour la liste APG : Auvers-sur-Oise, Le Guépelle, Villers-Adam, Marines, Chars, Sannois et Ambleville.
- Sites du Val-d'Oise retenus pour la liste ENS : Chars, Attainville et Fosses.
- Sites de la Seine-et-Marne retenus pour la liste APG : Grotte aux Cristaux à Fontainebleau, Bois d'Esmans, les trois carrières de Darvault, Germigny-l'Évêque et Isles-les-Meldeuses.
- Site de la Seine-et-Marne retenu pour la liste ENS : La Celle-sur-Seine.

Les membres de la CRPG s'accordent pour demander la prise d'un APPG pour les sites d'Auvers et du Guépelle. S'agissant de ce dernier, le périmètre retenu sera défini en fonction du souhait exprimé par le Département. En l'absence de réserve naturelle sur ces deux sites, il est proposé, dans un premier temps, de retenir le périmètre de l'ENS.

Pour ce qui est du site de Villiers-Adam, il est proposé de prendre un APPG et d'y inclure l'intégralité de la carrière, étant entendu que les activités de spéléologie ne mettant pas en danger le patrimoine resteraient autorisées. L'APPG couvrirait ainsi les parcelles 699, 700, 701 et 702. L'APPB, quant à lui, porterait uniquement sur la parcelle 701.

La CRPG se prononce également en faveur d'un APPG pour le site de Chars. L'arrêté couvrirait le périmètre retenu pour la fiche de l'inventaire du patrimoine géologique.

Enfin, s'agissant du site de Sannois, la CRPG propose également la signature d'un APPG, qui porterait uniquement sur l'affleurement, c'est-à-dire sur les parcelles comprises entre le Carrefour et le cimetière (190, 152, 355, 164, 356, et 357).

## Deuxième vague de l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG)

Cf Annexe 2.

## Suite de l'inventaire, 3e vague de l'INPG, stratégie à mettre en œuvre

La CRPG constate qu'elle ne dispose pas du temps nécessaire à la rédaction des fiches, et s'oriente vers le recours à un prestataire sur ce point, la méthode de travail appliquée à l'occasion de la thèse d'Élise AUBERGER n'étant pas reproductible. La CRPG relève également un enjeu d'harmonisation des fiches.

Pour mémoire, les fiches faisant suite à expertise terrain, au nombre de 145, ont toutes été réalisées. Il faut compter par ailleurs 80 à 90 sites pour lesquels une expertise terrain est nécessaire, afin de vérifier l'existence d'un potentiel patrimonial. Le cas échéant, des fiches devraient alors être réalisées en fonction des sites. Il est possible de rassembler des sites en une seule fiche, mais cela implique de réaliser une grande phase de terrain.

Une autre question est celle du préinventaire, outil indispensable pour l'acquisition des données. La CRPG relève par ailleurs le besoin d'une solution de stockage et de sécurisation des données collectées, au moins sur un serveur public.

La DRIEE propose la mise à disposition d'un espace sécurisé pour ces données.

La CRPG note que la gestion de la donnée collectée constitue une problématique centrale, et d'autant plus forte avec 16 contributeurs. Un travail d'harmonisation est indispensable pour que le fichier constitué soit exploitable par la suite. Enfin, il faudrait trouver un moyen de dynamiser cet outil. En l'état, le fichier de préinventaire constitué par Élise AUBERGER comporte tous les sites, référencés par commune, lieu-dit, coordonnées, typologie, âges géologiques, objets géologiques visibles, classement UNESCO en fonction des intérêts géologiques principaux des sites, accessibilité, type de public pouvant être autorisé, dangers liés au site, sources bibliographiques, carte géologique. Il comporte un total d'environ 700 sites, dont 211 sites déjà validés et 82 sites en code 2.

Les membres de la CRPG conviennent de placer le fichier de préinventaire sur l'espace sécurisé mis à disposition par la DRIEE, l'accès étant limité aux membres de la CRPG et ces données étant exclusivement dédiées à la réalisation de l'inventaire.

La DRIEE prévoit de demander un budget pour le recours à un prestataire de rédaction des fiches, ce qui suppose l'élaboration d'un cahier des charges précis pour la réalisation d'un marché public.

### 3e journée du Patrimoine géologique francilien (thématique collections, appel à contributeurs)

La Journée du patrimoine francilien s'est déroulée le 7 novembre 2019, avec le thème « les parties prenantes du processus de géopatrimonialisation. »

Le programme de la journée était le suivant :

- La valeur patrimoniale des collections – D. Merle + Sorbonne Université
- Mode de conservation des collections — CRCC — Gilian Odin
- Valorisation et promotion des collections — MINES (Didier Nectoux)
- Législation et outils règlementaires autour des collections — S. Jouve
- Table ronde : Le devenir des collections privées vs publiques
- Valorisation et diffusion des connaissances autour du patrimoine ex-situ — Gilles Goracy
- Valorisation des collections et visite virtuelle (Musée virtuel De Lapparent)
- Carothèque de Storengy
- Collections amateurs (Jean-Paul Baut, Bertrand Genault)
- Les archives (SGN-SGF)
- Table ronde : Comment les collections sont utilisées pour promouvoir le patrimoine géologique ?

## 5. Veille de la CRPG sur des sujets d'actualité

### Avancement du schéma régional des carrières

La DRIEE indique que le comité de pilotage s'est tenu le 24 janvier 2019. Quatre groupes de travail, auxquels la CRPG participe, doivent être constitués et sont chargés d'élaborer les documents préparatoires du schéma régional des carrières, autour des thématiques suivantes : besoins, ressources, approvisionnements et impacts environnementaux.

### Validation du calendrier de la CRPG pour 2020

Les réunions de la CRPG seront programmées le premier lundi de chaque mois, à l'exclusion des périodes de vacances ou des ponts. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 13 janvier (DRIEE – rue de Crillon)
- 2 mars (Région Ile-de-France, Saint-Ouen)
- 4 mai (DRIEE – rue de Crillon)
- 6 juillet (DRIEE, rue de Crillon)
- 7 septembre (Région Ile-de-France, Saint-Ouen)
- 2 novembre (Région Ile-de-France, Saint-Ouen)

## Annexes

### 1. Ordres du jour des réunions 2019 de la CRPG

<b>Réunion du 7 janvier 2019</b>
<p>Approbation du compte rendu de la séance du 5 novembre 2018                      Dérogation de prélèvement de fossiles — Présentation de la demande du Club Géologique de Grignon                      Retour sur la deuxième journée du Patrimoine géologique Francilien                      Retour sur le RGF Bassin de Paris (réunion avec F Quesnel du 29 11)                      Point sur la deuxième vague de l'INPG                      Réflexion sur des projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77 (méthodologie de hiérarchisation, choix des sites retenus)                      Point sur l'avancement de l'affichage réglementaire des APPG sur Beynes et Grignon : (deux panneaux à Grignon et deux à la Ferme de l'Orme cf. CRPG 5/11/18)                      Point évolution des sites : Meudon (motion et suite), Ferme de l'Orme (relation STORENGY/MNHN, Le Guépelle ; Corniche des Forts</p>
<b>Réunion du 4 mars 2019</b>
<p>Approbation du compte rendu de la séance du 7 janvier 2019                      Suite de l'inventaire, 2<sup>e</sup> vague de l'INPG                      3<sup>e</sup> journée du Patrimoine géologique francilien (thématique collections, appel à contributeurs)                      Retour sur le RGF Bassin de Paris (réunion avec le BRGM)                      Point évolution des sites : Meudon (suite), Ferme de l'Orme (relation STORENGY/MNHN), Le Guépelle, Grignon (Yvelines) et Corniche des Forts (visite)                      Point sur l'état d'avancement du schéma régional des carrières                      Mise à jour du trombinoscope</p>
<b>Réunion du 6 mai 2019</b>
<p>Suite de l'inventaire, 2<sup>e</sup> vague de l'INPG (Élise AUBERGER)                      Approbation du compte rendu de la réunion du 3 mars 2019                      Réflexion sur des projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77 (méthodologie de hiérarchisation, choix des sites retenus)                      3<sup>e</sup> journée du Patrimoine francilien (thématique collections, appel à contributeurs)                      Point évolution des sites : Cormeilles, Meudon, Ferme de l'Orme, Grignon, Attainville</p>
<b>Réunion du 17 juin 2019</b>
<p>Approbation du compte rendu de la réunion du 6 mai 2019                      Suite de l'inventaire, 2<sup>e</sup> vague de l'INPG (Élise AUBERGER)                      Retour sur les réunions du schéma régional des carrières                      Point sur l'avancement de la 3<sup>e</sup> journée du Patrimoine francilien                      Projets de liste départementale de sites d'intérêt géologique du 95 et du 77 (méthodologie d'avancement, choix d'un département prioritaire ou pas)                      Point sur la visite de Cormeilles-en-Parisis le 25 juin                      Point évolution des sites et divers</p>
<b>Réunion du 2 septembre 2019</b>
<p>Suite de l'inventaire, 2<sup>e</sup> vague de l'INPG                      Présentation des travaux dans la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne par</p>

Grégoire Martin

Approbation du compte rendu de la CRPG du 17 juin 2019

Retour sur le COPIL des carrières de Meudon du 11/07

Point sur l'avancement de la 3e journée du Patrimoine géologique Francilien

Recommandation pour le GT environnement du schéma des carrières de septembre

Point évolution des sites et divers

#### **Réunion du 4 novembre 2019**

Approbation du compte rendu de la réunion du 2 septembre 2019

Représentation au comité régional de la biodiversité (CRB)

Retour sur la visite de la carrière Stampienne de Puiset

Suite de l'inventaire, 3e vague de l'INPG, stratégie à mettre en œuvre

Préparation du trombinoscope de la CRPG

Suivi des travaux de sécurisation de l'ancienne carrière de Meudon

Point évolution des sites et divers

## **2. Motion du CSRPN relative à la sécurisation de l'ancienne carrière de Meudon – *En annexe 1***

## **3. Liste des 49 fiches réalisées dans le cadre de la deuxième vague de l'INPG et état des lieux des fiches écartées ou restant à réaliser – *En annexe 2***

## Annexe 1

### **Motion du CSRPN relative à la sécurisation de l'ancienne carrière de Meudon :**

*« Le CSRPN relève qu'aucune des recommandations proposées dans sa précédente motion en date du 27 septembre 2018 n'a été prise en considération.*

*En réponse aux prescriptions demandées par le ministre, qui portent sur les mesures de sécurité à mettre en œuvre avant les travaux afin d'assurer la pérennité des galeries non comblées donnant accès aux fenêtres géologiques et des galeries d'accès, les actions proposées consistent en une simple inspection visuelle et une surveillance instrumentée, assortie d'un point zéro.*

*Le CSRPN constate que l'impact des travaux de comblement, qui nécessitent l'aménagement des galeries d'accès proches des fenêtres géologiques, n'est pas évalué au regard de la pérennité des galeries non comblées. En conséquence, le CSRPN redoute que les solutions actuellement retenues ne puissent garantir la conservation du patrimoine géologique pendant et après les travaux, comme l'exigeaient les prescriptions du ministre, et qu'à long terme les conséquences des travaux n'entraînent inéluctablement l'inaccessibilité complète du site.*

*Par ailleurs, un seul scénario de dégradation de la carrière souterraine, l'effondrement généralisé et spontané, a été retenu et modélisé, alors même que d'autres scénarios potentiels n'ont pas été étudiés. La pertinence de ces différents scénarios n'a pas été comparée, alors que le site instrumenté depuis plusieurs décennies peut apporter tous les éléments scientifiques pour retenir un scénario plus respectueux du site classé. Les données géotechniques collectées par le réseau de surveillance de la carrière souterraine et les visites régulières de d'inspection montrent une grande stabilité des galeries et des piliers.*

*Le choix de confortation par comblement est celui qui altère le plus le site classé, et les travaux de comblement présentent les risques les plus importants de déstabilisation des galeries non comblées. De plus, aucune disposition à ce jour n'est proposée pour prévenir le risque d'effondrement généralisé et spontané, alors que des engins de chantier vont adapter les galeries d'accès aux zones à combler, proches des fenêtres géologiques, et vont se déplacer pendant plusieurs mois dans les zones à combler.*

*La proposition de comblement partiel de quelques galeries, qui permettrait de conserver toutes les options d'accès et de valorisation future du site classé, n'a pas non plus fait l'objet d'une attention particulière de la part du maître d'ouvrage.*

*Enfin, le CSRPN s'alarme de l'absence de tout inventaire des chiroptères dans ce grand site souterrain. Un tel inventaire doit impérativement être réalisé, et ce, au cœur de l'hibernation (janvier – février), période la plus favorable pour un comptage représentatif. »*

## Annexe 2

**La revue des fiches par la CRPG a donné lieu aux décisions suivantes :**

1. Auversien de la carrière du Bois le roi à Auvers-sur-Oise

*La fiche Auversien de la carrière du Bois-le-Roi à Auvers-sur-Oise est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 46/48 et une note de besoin de protection de 6/12.*

2. Coupe éocène-oligocène de la carrière Lambert à Cormeilles-en-Parisis

*Le périmètre est redéfini pour intégrer seulement le front de taille, la descente de la butte et la fenêtre proche du stade.*

*La fiche Coupe éocène-oligocène de la carrière Lambert à Cormeilles-en-Parisis est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 44/48 et une note de besoin de protection de 11/12*

3. Stampien de la carrière du « Moulin des Cailles » à Méréville

*La fiche Stampien de la carrière du « Moulin des Cailles » à Méréville est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 39/48 et une note de besoin de protection de 4/12.*

4. Sannoisien et gypse ludien du site historique de la Butte des Châtaigniers à Sannois

*L'indice de menace est augmenté.*

*La fiche Sannoisien et gypse ludien du site historique de la Butte des Châtaigniers à Sannois est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 33/48 et une note de besoin de protection de*

5. Sables de Marines de la carrière historique du Bois de l'Épinette à Chars

*L'indice d'intérêt secondaire est augmenté.*

*La fiche Sables de Marines de la carrière historique du Bois de l'épinette à Chars est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 36/48 et une note de besoin de protection de 9/12.*

6. Sables de Cresnes marinésiens dans le Bois de la Croix Mathieu à Haravilliers

*Le périmètre est étendu à l'est. Les indices d'intérêt géologique secondaire, d'état de conservation et de littérature, sous réserve de trouver des traces bibliographiques, sont augmentés.*

*La fiche Sables de Cresnes marinésiens dans le Bois de la Croix Mathieu à Haravilliers est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 32/48 et une note de besoin de protection de 9/12.*

7. Ballastières d'alluvions quaternaires de la Seine sur le domaine de Flicourt à Guernes

*La fiche Ballastières d'alluvions quaternaires de la Seine sur le domaine de Flicourt à Guernes est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 28/48 et une note de besoin de protection de 6/12.*

8. Sables d'Ézanville des carrières du Bois Bleu à Écouen

*L'indice de menace anthropique est augmenté.*

*La fiche Sables d'Ézanville des carrières du Bois Bleu à Écouen est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 25/48 et une note de besoin de protection de 10/12.*

9. Sables et grès de Fosses cuiens et calcaire lutétien des carrières du Vieux Fosses et de Bellevue (Fosses)

*L'indice de menace anthropique est augmenté. La valeur du site est passée de nationale à régionale.*

*La fiche Sables et grès de Fosses cuiens et calcaire lutétien des carrières du Vieux Fosses et de Bellevue (Fosses) est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 32/48 et une note de besoin de protection de 8/12.*

10. Sables cuiens et calcaire lutétien des carrières de Thimécourt à Luzarches

*La fiche Sables cuiens et calcaire lutétien des carrières de Thimécourt à Luzarches est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 24/48 et une note de besoin de protection de 6/12.*

11. Coteaux de la Seine de calcaire ludien à Nandy et Morsang-sur-Seine

*Le périmètre est étendu à la zone située entre les deux routes et la zone située au nord jusqu'au point coté 82 pour intégrer le ruisseau. L'indice de menace anthropique est diminué.*

*La fiche Coteaux de la Seine de calcaire ludien à Nandy et Morsang-sur-Seine est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 29/48 et une note de besoin de protection de 6/12.*

12. Dunes quaternaires du gros Buisson dans la forêt de Fontainebleau

*La fiche Dunes quaternaires du gros Buisson dans la forêt de Fontainebleau est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 28/48 et une note de besoin de protection de 7/12.*

13. Gouffres quaternaires dans la forêt de Jouy à Chenoise

*La fiche Gouffres quaternaires dans la forêt de Jouy à Chenoise est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 26/48 et une note de besoin de protection de 6/12.*

14. Sources de Durteint à Rouilly

*Le périmètre est étendu jusqu'au captage situé au sud. L'indice de protection effective est diminué.*

*La fiche Sources de Durteint à Rouilly est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 25/48 et une note de besoin de protection de 2/12.*

15. Gisement à végétaux oligocènes des meulères de l'Hurepoix dans le Bois de Normandie à Igny et à Vauhalla

*La fiche Gisement à végétaux oligocènes des meulères de l'Hurepoix dans le Bois de Normandie à Igny et à Vauhalla est validée avec une note d'intérêt patrimonial /48 et une note de besoin de protection.*

16. Corniche des Forts à Romainville

*L'intérêt régional est passé à national et l'intérêt stratigraphique est augmenté.*

*La fiche du gypse ludien et les argiles vertes sannoisiennes de la Corniche des Forts à Romainville est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 31/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

17. Le coteau de la Seine à la Frette-sur-Seine

*La fiche du coteau de la Seine à la Frette-sur-Seine est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 34/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

18. Le gisement de sables cuisiers et de calcaire lutétien à Chapet

*La fiche du gisement de sables cuisiers et de calcaire lutétien à Chapet est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 25/48 et une note de besoin de protection de 8/12. La fiche est publique.*

19. La craie campanienne de la carrière de la Côte blanche à Hodent

*La fiche de la craie campanienne de la carrière de la Côte blanche à Hodent est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 22/48 et une note de besoin de protection de 6/12. La fiche est publique.*

20. Les points de vue de Gency et de l'Esplanade de Paris sur le méandre de l'Oise à Cergy

*Le périmètre est étendu jusqu'à la Seine.*

*La fiche des points de vue de Gency et de l'Esplanade de Paris sur le méandre de l'Oise à Cergy est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 23/48 et une note de besoin de protection de 8/12. La fiche est publique.*

21. Les sables et grès stampiens et meulières de Montmorency de la carrière de la Troche à Orsay et Palaiseau

*La fiche des sables et grès stampien et meulières de Montmorency de la carrière de la Troche à Orsay et Palaiseau est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 29/48 et une note de besoin de protection de 6/12. La fiche est publique.*

22. Les conglomérats de Nemours, de Glandelles et de Portonville à Poligny

*L'intérêt stratigraphique est augmenté à 3.*

*La fiche des conglomérats de Nemours, de Glandelles et de Portonville à Poligny est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 37/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

23. Le calcaire de Souppes ludien des carrières de Champ de Pierre et du Coudray à Souppes-sur-Loing

*La fiche du calcaire de Souppes ludien des carrières de Champ de Pierre et du Coudray à Souppes-sur-Loing est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 28/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

#### 24. Le Marinésien de la carrière historique de Marines

*Le périmètre est élargi à la zone au nord-ouest pour intégrer le creux de coquilles. Il est précisé que le patrimoine pourrait être exposé à une menace d'urbanisation en cas de révision de la charte. La valeur du site est passée de régionale à nationale.*

*La fiche du Marinésien de la carrière historique de Marines est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 34/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

#### 25. Les loëss et les paléosols quaternaires de la carrière d'Orgemonts à Mantes-la-Ville

*Le périmètre est élargi à la parcelle 1203.*

*La fiche des loëss et les paléosols quaternaires de la carrière d'Orgemonts à Mantes-la-Ville est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 36/48 et une note de besoin de protection de 7 ou 8/12. La fiche est publique.*

#### 26. Les gisements de calcaire lutétien le long de la vallée de Vaucouleurs à Montchauvet et Dammartin-en-Serve

*La note d'intérêt géologique est augmentée à 3.*

*La fiche des gisements de calcaire lutétien le long de la vallée de Vaucouleurs à Montchauvet et Dammartin-en-Serve est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 32/48 et une note de besoin de protection de 10/12. La fiche est publique.*

#### 27. Les sables, le paléosol et les calcaires bartoniens de la carrière d'Attainville

*Le périmètre du site est élargi. L'intérêt géologique secondaire est baissé à 2. Le risque de comblement est augmenté à 2.*

*La fiche des sables, du paléosol et des calcaires bartoniens de la carrière d'Attainville est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 30/48 et une note de besoin de protection de 10/12. La fiche est publique.*

*Les 12 fiches passeront en CSRPN le 23 mai 2019.*

#### 28. Les argiles sparnaciennes et les sables cuisiers de la carrière des Planes à Chapet

*La note de menace naturelle est portée de 1 à 2.*

*La fiche des argiles sparnaciennes et les sables cuisiers de la carrière des Planes à Chapet est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 29/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

#### 29. Le calcaire d'Etampes stampien du site historique de la Côte Saint-Martin à Etampes

*L'intérêt géologique principal est porté à 3.*

*La présence de séismites est ajoutée dans la rubrique relative à l'intérêt géologique secondaire. La valeur est estimée de niveau national, tandis que l'intérêt historique est évalué à 2.*

*La fiche du calcaire d'Etampes stampien du site historique de la Côte Saint-Martin à Etampes est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 30/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

30. Le gypse et marnes ludiens des carrières souterraines de Saint-Pierre à Gagny

*La fiche des gypse et marnes ludiens des carrières souterraines de Saint-Pierre à Gagny est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 30/48 et une note de besoin de protection de 10/12. La fiche est publique.*

31. Le gisement de grès stampien de la carrière de la Croix du Bois à Magny-les-Hameaux

*La note d'intérêt historique est portée à 1.*

*La fiche du gisement de grès stampien de la carrière de la Croix du Bois à Magny-les-Hameaux est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 33/48 et une note de besoin de protection de 6/12. La fiche est publique.*

32. Les sables cuisiens et le calcaire lutétien de l'étang de Vallière à Santeuil

*La fiche des sables cuisiens et le calcaire lutétien de l'étang de Vallière à Santeuil est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 31/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

33. Les sables lutétiens des tranchées du chemin de fer et de la folie à Maulette

*La fiche des sables lutétiens des tranchées du chemin de fer et de la folie à Maulette est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 34/48 et une note de besoin de protection de 11/12. La fiche est publique.*

34. Platières et chaos gréseux du massif forestier de Larchant

*La valeur est définie comme régionale.*

*Menaces anthropiques et menaces naturelles sont définies comme fortes.*

*Les menaces naturelles sont notamment dues aux éboulements liés aux fortes pentes.*

*La fiche des platières et chaos gréseux du massif forestier de Larchant est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 32/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

35. Gouffre, marais et dune quartenaires à Larchant

*La fiche du gouffre, marais et dune quartenaires à Larchant est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 30/48, et une note de besoin de protection de 4/12, notamment en termes de protection effective. La fiche est publique.*

36. Les sables, grès et calcaire stampiens de la carrière souterraine du Puisolet à Larchant

*Le périmètre est légèrement élargi.*

*La fiche des sables, grès et calcaire stampiens de la carrière souterraine du Puisolet à Larchant est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 22/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

37. Panorama du Château de la Madeleine à Chevreuse sur la vallée dissymétrique de l'Yvette

*Le périmètre est élargi jusqu'aux premières maisons de Chevreuse.*

*La fiche du panorama du Château de la Madeleine à Chevreuse sur la vallée dissymétrique de l'Yvette est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 24/48 et une note de besoin de protection de 4/12. La fiche est publique.*

#### 38. Les méandres de Moisson et de Guernes et la vallée de l'Epte

*Le périmètre est étendu jusqu'à Gommecourt.*

*La fiche des méandres de Moisson et de Guernes et la vallée de l'Epte est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 30/48 et une note de besoin de protection de 6/12. La fiche est publique.*

#### 39. Butte témoin quartenaire de Montlhéry

*Il est précisé dans la fiche que le site présente un risque de densification de l'urbanisation.*

*La valeur du site est définie en tant que valeur départementale.*

*La fiche de la butte témoin quartenaire de Montlhéry est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 21/48 et une note de besoin de protection de 4/12. La fiche est publique.*

#### 40. Calcaire lutétien des anciennes carrières du Parc des Larris à Pontoise

*La fiche du calcaire lutétien des anciennes carrières du Parc des Larris à Pontoise est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 29/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

#### 41. La craie campanienne, les argiles yprésiennes et le calcaire lutétien de la carrière de la Plagne à Guerville

*La fiche de la craie campanienne, des argiles yprésiennes et du calcaire lutétien de la carrière de la Plagne à Guerville est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 24/48 et une note de besoin de protection de 8/12. La fiche publique est validée.*

#### 42. La craie campanienne des carrières historiques du Tertre Mauboeuf à Esmans et du Faubourg-Saint-Nicolas à Montereau-Fault-Yonne

*Le périmètre n'est pas modifié.*

*La fiche de la craie campanienne des carrières historiques du Tertre Mauboeuf à Esmans et du Faubourg-Saint-Nicolas à Montereau-Fault-Yonne est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 28/48 et une note de besoin de protection de 8/12. La fiche est publique.*

#### 43. La série éconène de la carrière de la Chaise à Sainte-Colombes

*L'intérêt géologique secondaire est abaissé à 1.*

*La fiche de la série éconène de la carrière de la Chaise à Sainte-Colombes est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 25/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

#### 44. Le calcaire ludien de Champigny à Pécy

*Il est précisé que les écoulements sont en grande partie absorbés sur le plateau de Brie.*

*La fiche du calcaire ludien de Champigny à Pécy est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 25/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

45. Les calcaires lutétiens, sables et grès bartoniens le long de la route de la Pierre Turquoise et du fond du Bois Belle Fille à Saint-Martin-du-Tertre

*La fiche des calcaires lutétiens, sables et grès bartoniens le long de la route de la Pierre Turquoise et du fond du Bois Belle Fille à Saint-Martin-du-Tertre est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 26/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

46. Les Meulières de Montmorency de la carrière du Chemin des minerais à Saint-Martin-du-Tertre

*Il est précisé que le site est l'un des rares gisements de minerais de fer, encore accessibles en Ile-de-France.*

*Le périmètre ne figure pas en PNR.*

*Le site présente un intérêt pédagogique Tous public.*

*La fiche des Meulières de Montmorency de la carrière du Chemin des minerais à Saint-Martin du Tertre est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 21/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

47. Le gisement à végétaux des meulières de l'Hurepoix dans la carrière du Bois de l'Epars à Gambaiseuil

*Il est précisé que le site présente des traces de mollusques et des traces de végétaux, dont des charophytes.*

*La note d'intérêt patrimoniale est rehaussée à deux étoiles.*

*La fiche du gisement à végétaux des meulières de l'Hurepoix dans la carrière du Bois de l'Epars à Gambaiseuil est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 21/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

48. Le gisement à végétaux des meulières de Montmorency de la carrière de Dammartin-en-Serve

*Il est précisé concernant l'état de préservation que le site est mal conservé. Le gisement de meulières de Montmorency riches en végétaux a été retrouvé dans d'anciens déblais de carrière.*

*La fiche du gisement à végétaux des meulières de de Montmorency de la carrière de Dammartin-en-Serve est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 18/48 et une note de besoin de protection de 9/12. La fiche est publique.*

49. La craie campanienne plissée de Follainville-Dennemont

*L'hypothèse selon laquelle le plissement pourrait également être dû à un accident gravitaire de type slump survenu en milieu marin sur une pente au cours du Campanien est supprimée.*

*Il est précisé que les lits à silex, légèrement plissés, sont le témoin d'une activité tectonique survenue, post-campanienne.*

*La fiche de la craie campanienne plissée de Follainville-Dennemont est validée avec une note d'intérêt patrimonial de 28/48 et une note de besoin de protection de 7/12. La fiche est publique.*

**S'agissant des sites qui avaient été pré-notés à 0 ou 1 étoile, les membres de la CRPG s'accordent sur les décisions suivantes :**

1. L'affleurement d'argiles et de sables de Lozère du Néogène à Rosny-sur-Seine : le site étant trop végétalisé pour être visible, aucune fiche ne sera rédigée ;
2. Les blocs de grès à Cornaline au Moulin à Vent à Larchant : ils seront intégrés à la fiche portant sur Larchant ;
3. La craie campanienne de la carrière souterraine de Mocpoix à Château-Landon : ce site classé Natura 2000 présentant principalement un intérêt historique et écologique, la fiche ne sera pas rédigée ;
4. La craie campanienne à Follainville-Dennemont : le site présentant un pli, la rédaction d'une fiche est maintenue ;
5. Les dolines et pertes affectant le gypse ludien à Ecoeu : s'agissant en réalité de fontis, la fiche est abandonnée ;
6. La craie campanienne de la carrière historique du Tertre Mauboeuf à Esmans : après vérification, le site n'a pas valeur de stratotype : ce site sera donc intégré à la fiche portant sur Montereau ;
7. Le calcaire lutéien de la carrière du Palet de Gargantua à Guiry en Vexin : le site n'étant pas accessible, la rédaction d'une fiche est abandonnée ;
8. Le calcaire grossier à Méry sur Seine, à Oinville sur Montcient et à Ressancourt sur Aubette : la rédaction d'une fiche est abandonnée ;
9. Les contacts entre les sables cuisiens et le calcaire lutéien à Montgeroult, Santeuil et Champagne sur Oise : ces contacts étant en très mauvais état, la rédaction d'une fiche est abandonnée.

**Pour les sites historiques disparus ou très anthropisés, la CRPG prend les décisions suivantes :**

1. Le calcaire d'Etrechy stampien de la carrière historique de l'Esplanade des ponts et chaussée à Etrechy : aucun stock ne restant sur le site, la fiche ne sera pas rédigée ;
2. Le Faluns de Jeurre stampien de la carrière historique de Morigny-Champigny : la fiche est maintenue, la parcelle concernée étant étendue en suivant la courbe d'altitude de 67,5 mètres, jusqu'au Château de Jeurre et à Saint-Phallier ;
3. Le gisement des sables stampiens de la Rangée Gauthier à Morigny-Champigny : la rédaction de la fiche est abandonnée ;
4. Les sables à galets d'Etrechy stampiens de la carrière historique de Saint-Phallier à Morigny-Champigny : la rédaction de la fiche est abandonnée ;
5. Les sables à galets du Faubourg Saint Antoine et du Palais capétien d'âge stampien à Etampes : la rédaction de la fiche est abandonnée ;
6. Point de vue du moulin d'Orgemont à Argenteuil : la rédaction de la fiche est abandonnée ;
7. Le gisement à végétaux des Meulières de Montmorency de la carrière du Tertre Saint Denis : cette fiche est conservée. Une visite sera en outre effectuée dans la forêt de Montmo-

rency pour évaluer la pertinence de rédiger une fiche dans le cadre d'une vague ultérieure, si des grès sont visibles.

**Les fiches restant à rédiger sont donc les suivantes :**

1. La Dame Jouanne ;
2. La butte témoin de Montlhéry ;
3. La carrière du Parc des Larris ;
4. Le gouffre de Larchant ;
5. La carrière de La Plagne à Guerville ;
6. Les carrières du faubourg Saint Nicolas à Monterau-Fault-Yonne ;
7. La carrière de la Chaise à Poigny ;
8. Le calcaire ludien de Champigny à Pécy ;
9. Les carrières du Bézu, de Longueville et de Saint-François et paléo-lapiaz à Amenucourt ;
10. Les carrières autour de la vallée de la Mauldre ;
11. La carrière du Bois de l'Epar à Gambaseuil ;
12. Le méandre de Moisson : cette fiche est maintenue, en y intégrant la fiche sur les coteaux, les hautes terrasses, et les points de vue ;
13. Le site de La Tournelle à Septeuil ;
14. Les argiles sparnaciennes du Val Saint Germain ;
15. Le calcaire lacutre de l'Eocène des Maréchaudes à Chalautre la Grande ;
16. Les meulière de Montmorency de la carrière du chemin des minerais à Saint Martin du tertre ;
17. Les sables cuisien et le calcaire lutérien des carrières du Parc et du Cabin à Banthlu et Charmont ;
18. Les sables et grès stampien de Madagascar à Saint Cheron ;
19. Les sables sparnaciens d'Arpenty à Bruyères le Chatel ;
20. La carrière du Puiset de Larchant ;
21. Le point de vue de la vallée de l'Uvette du château de la Madelaine à Chevreuse ;
22. La route de la Pierre turquaise à Saint Martin ;
23. La ferme du vieux château à Valmondois ;
24. La source actuelle de Follainville-Dennemont : cette fiche est remplacée par une fiche consacrée à la source pétrifiante de la fontaine du Diable à Gif-sur-Yvette. Il s'agit des ra-

vins forestiers de Vaugondran, en limite de Gif-sur-Yvette et de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, avec deux têtes de ravin et des travertins non négligeables ;

25. Le gisement des sables stampiens de la carrière des Cours à Saint Hilaire ;

26. Les sables de Vauroux Saint Antoine stampiens de la carrière historique d'Ormoix la rivière.